

**F**in 2020, la région compte près de **3 150 places d'accueil<sup>(1)</sup> pour enfants et adolescents en difficulté sociale**, soit un **taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance de 4,5 places pour 1 000 jeunes de 0-20 ans**. Le taux est de **5,3 ‰ au niveau national**. Il varie en région de 2,9 ‰ dans le Cher et le Loiret à 7,3 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'enfance peuvent soit faire l'objet d'une mesure de placement hors du milieu familial, soit être bénéficiaires d'actions éducatives tout en continuant, généralement, à vivre dans leur famille.

Au total, les mesures d'aide sociale à l'enfance (enfants accueillis à l'ASE) concernent **1,2 % des enfants âgés de 0 à 20 ans en France**, fin 2020. Cela concerne, dans les départements de la région, 1,0 % des 0-20 ans de l'Indre-et-Loire et 1,6 % des jeunes du Cher.

Fin 2020, **le taux d'actions éducatives (AED et AEMO) représente en France, 1,0 % des 0-20 ans**. Cela varie en région de 0,7 % dans l'Indre-et-Loire à 1,6 % dans le Loir-et-Cher.

Les actions éducatives regroupent :

- les actions éducatives à domicile (AED), qui sont les décisions administratives à la demande ou en accord avec les parents et qui doivent apporter un soutien aux jeunes concernés ainsi qu'à leurs familles ;
- les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), décidées par le juge des enfants, qui présentent un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.

Les **actions éducatives à domicile** représentent, fin 2020, en **France, 30,6 % de l'ensemble des actions éducatives**. L'Indre (19,3 %) a le taux le plus faible des départements de la région et le Loiret (61,1 %) le plus élevé.

Au total, les **actions éducatives à domicile représentent en France**, fin 2020, **14,1 % des mesures ASE**. En région, cela varie de 9,8 % dans l'Indre à 32,5 % dans le Loiret.

Fin 2020, en **France hexagonale**, les **mesures judiciaires** ont concerné **76,2 % des enfants confiés**. En région, le Cher (73,7 %) a le taux le plus faible et l'Indre-et-Loire (86,9 %) le plus élevé.

Fin 2020, en **France hexagonale**, **7,5 % des placements sont des placements directs**. En région, il varie entre 4,7 % dans l'Indre-et-Loire et 7,3 % dans l'Eure-et-Loir ■

1. Les établissements d'accueil mère et enfant ont pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfant(s) de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. Les foyers de l'enfance accueillent des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs (6 à 21 ans) en difficultés sociales et familiales, confiés au Conseil départemental. Suivant les structures, l'âge et les besoins de l'enfant, l'accueil peut se faire en internat, en studio ou en familles d'accueil. Les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs. Une Mecs peut accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance (article 375 du Code civil) ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante). Les centres de placement familial socio-éducatif sont destinés à accueillir, dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance, des jeunes éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.

## DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2020 par catégorie d'établissements – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Établissements d'aide sociale à l'enfance</b>								
<b>Établissements d'accueil mère-enfant</b>								
Nombre de places	75	28	9	28	20	30	190	5 133
<b>Pouponnières à caractère social</b>								
Nombre de places	0	0	0	0	0	0	0	875
<b>Foyers de l'enfance</b>								
Nombre de places	82	104	36	45	6	67	340	11 641
<b>Maisons d'enfants à caractère social (Mecs)</b>								
Nombre de places	0	585	170	543	276	343	1 917	57 471
<b>Structures intermédiaires de placement social</b>								
Nombre de places	0	0	0	0	0	0	0	1 409
<b>Lieux de vie et d'accueil</b>								
Nombre de places	24	11	0	0	7	0	42	2 942
<b>Village d'enfants</b>								
Nombre de places	0	50	0	98	0	57	205	1 654
<b>Centres de placement familial socio éducatif</b>								
Nombre de places	60	270	0	0	116	0	446	12 287
<b>Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance au 31.12.2020 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans</b>	2,9 ‰	7,3 ‰	5,0 ‰	5,0 ‰	4,3 ‰	2,9 ‰	4,5 ‰	5,3 ‰

Source: Panorama statistique 2021 Jeunesse, sports, cohésion sociale (DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2021)

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Taux de mesures de placement (enfants accueillis à l'ASE) dans la population des 0-20 ans* au 31.12.2020</b>	1,6 %	1,2 %	1,4 %	1,0 %	1,4 %	1,1 %	ND	1,2 %
<b>Taux d'actions éducatives (AED et AEMO) dans la population des 0-20 ans (en %)* au 31.12.2020</b>	1,3 %	1,0 %	1,5 %	0,7 %	1,6 %	1,3 %	ND	1,0 %
<b>Part des actions éducatives à domicile (AED) dans l'ensemble des actions éducatives* (en %) au 31.12.2020</b>	41,2 %	24,6 %	19,3 %	30,1 %	36,0 %	61,1 %	ND	30,6 %
<b>Part des actions éducatives à domicile, dans l'ensemble des mesures d'ASE (en %)* au 31.12.2020</b>	18,6 %	11,3 %	9,8 %	12,2 %	19,1 %	32,5 %	ND	14,1 %
<b>Part des mesures judiciaires parmi les enfants confiés (en %)* au 31.12.2020</b>	73,7 %	74,9 %	86,5 %	86,9 %	76,9 %	84,1 %	ND	76,2 %
<b>Part des placements directs dans les mesures de placement (en %)* au 31.12.2020</b>	7,0 %	7,3 %	5,4 %	4,7 %	5,3 %	5,3 %	ND	7,5 %

\*Sources: Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis); Drees, Enquête Aide sociale; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2021

VALEURS COMMENTÉES